

SPam attack !

Ta Boîte aux lettres est Protégée,
Mais Des intrus Peuvent s'y glisser.



Vinz et Lou
sur internet

L'objectif général de cette animation est de montrer ce qu'est un spam et de donner des pistes pour apprendre à faire le tri dans les messages reçus.

SOMMAIRE

1) Problématique

2) Activités en classe

- a - Décrire et raconter : 6 indices à ne pas rater
- b - Pistes d'activités
- c - Pour élargir le débat

3) Informations

PROBLEMATIQUE

Quel utilisateur du courrier électronique n'a jamais reçu, dans sa boîte, un courrier non sollicité, émanant d'un inconnu, au contenu souvent étrange ou du moins étranger à ses préoccupations ? Comment reconnaître ces messages, comment expliquer qu'ils aient pu arriver dans sa boîte et comment s'en débarrasser ?

Qu'est-ce qu'un spam ?

Un spam, que nos cousins canadiens nomment « pourriel », est un message qui répond à plusieurs critères :

- Il est envoyé de façon massive, souvent à plusieurs milliers de personnes.
- Les destinataires du message n'ont jamais sollicité d'informations auprès de l'expéditeur.
- Les adresses des destinataires ont été collectées de façon déloyale.
- L'adresse mentionnée de l'expéditeur est rarement valide.
- Si une possibilité de désinscription est proposée, elle reste au mieux sans effet, et confirme au pire à l'expéditeur la validité de votre adresse électronique.

Attention à ne pas assimiler à du spam tout message publicitaire ou lettre d'information que vous recevez ! Si vous vous êtes inscrit à la lettre d'information, si vous avez coché la case spécifiant que vous acceptiez ce genre de courriers et a fortiori si vous avez coché celle acceptant que vos coordonnées soient cédées à des tiers, on ne peut pas parler de spam : votre adresse email a été loyalement collectée. Mais la loi impose aussi que la procédure de désinscription soit mentionnée sur ces messages.

La majorité des pourriels est rédigée en anglais. En terme de contenu, ils sont le plus souvent de nature publicitaire cherchant à vendre des services pornographiques, des

substances médicamenteuses, des produits financiers ou des logiciels piratés. Vous pouvez aussi être sollicité par des escrocs qui vous promettent un enrichissement rapide. La dernière technique en date, le phishing, mise sur la crédulité de certains et consiste à se faire passer par exemple pour votre banque et vous demander de saisir vos codes confidentiels !

Comment ont-ils eu mon adresse !

Peut-être est-ce tout simplement vous-même qui l'avez communiquée dans un formulaire sur Internet. Vous avez peut-être même autorisé sa diffusion (la fameuse petite croix à cocher ou décocher !) Un fichier d'adresses peut-être vendu, revendu, parfois en toute légalité, parfois moins...

Ou bien vous êtes responsable d'une association et votre adresse de courriel apparaît sur le site ; des logiciels s'occupent de récupérer automatiquement toutes ces adresses sur Internet pour constituer des fichiers. Ou bien encore un robot a inventé votre adresse ! Eh oui ! une adresse de type prenom.nom@fournisseurdaces.fr, ce n'est pas bien sorcier à « inventer » à partir de l'annuaire téléphonique !

Qui envoie les spams ?

Selon une étude menée par la CNIL en 2002 (Opération Boîte à Spam), il apparaît que « la pratique du " spam " est essentiellement le fait de petites entreprises qui utilisent le réseau internet comme vecteur privilégié de communication commerciale, efficace et peu onéreuse - le coût de la prospection étant supporté par l'internaute. » Mais depuis 2002, les pratiques ont évolué et les chiffres montrent que le spam est en outre de plus en plus utilisé pour des activités à caractère frauduleux, telles la capture d'informations financières (mot de passe et numéro de compte) en se faisant passer pour une société sérieuse (technique dite de « spoofing » ou de « phishing ») ou encore la diffusion de virus.

Quelques conseils de survie...

- Ne jamais répondre à un spam : cela validerait l'existence de votre adresse.
- Bien réfléchir avant de communiquer votre adresse sur Internet et bien regarder les petites cases à cocher !
- Réserver l'adresse électronique attribuée par votre fournisseur d'accès à vos relations privées.
- Créer au moins une boîte de courriel auprès d'un prestataire gratuit ; cette dernière sera réservée aux échanges sur forums, aux commandes sur des sites commerciaux,... Il sera toujours possible de la supprimer si elle venait à être inondée de spam.
- Protéger votre ordinateur avec un antivirus à jour et un pare-feu ; cela évitera entre autres qu'il ne devienne un de ces « PC Zombies » contrôlé à votre insu par un spammeur qui l'utilise pour ses envois.
- Quand le mal est fait (ce qui est rapide et finalement inéluctable), il ne vous reste plus qu'à installer sur votre machine un logiciel dit antispam qui fera le tri dans vos messages en les pré-classant.

Avant de vous fâcher avec un ami en l'accusant de vous avoir envoyé un spam, sachez que l'adresse d'expédition a été très souvent usurpée dans le cadre des spam. Mais conseillez plutôt à votre ami de passer sa machine à l'antivirus.

A. Décrire et raconter : 5 indices à ne pas rater (repérage de notion)

Questions	Eléments de réponse
Pourquoi Vinz n'arrive-t-il pas à lire son courriel ?	Il est écrit en (très mauvais) anglais, comme beaucoup de spams
Que lui propose-t-on ?	Une pilule qui fait pousser les muscles et les poils
Vinz répond-il à ce message ?	Oui, il répond à ce message pour en savoir plus.
Quelle est la conséquence de sa réponse ?	Il reçoit plein d'autres propositions : une pilule pour augmenter son QI de 80% une autre pour grandir, une autre pour bronzer sans soleil...
Le message de tatie Simone est-il un spam ?	Non, c'est vraiment sa tante qui lui écrit.

B. Pistes d'activités

→ Proposer aux enfants de faire le défi Vinz et Lou lié à l'animation qui permet de valider la compréhension des messages véhiculés dans l'animation.

→ En cas de réception d'un spam, analyser les critères qui peuvent alerter sur sa nature ; comparaison possible avec des courriels publicitaires dont l'expéditeur a pignon sur rue.

→ En liaison avec l'animation n° 7 « [Remplir ou ne pas remplir un formulaire](#) », observer les clauses relatives à la divulgation des renseignements contenus dans le formulaire.

→ En liaison avec l'animation n°12 « [Mon ordinateur a attrapé un virus](#) » observer que l'ouverture d'un spam peut provoquer l'installation d'un virus sur son pc.

C. Pour élargir le débat

→ Nous recevons chaque jour dans nos boîtes à lettre postales de nombreux prospectus ou publicités. Il y a des points communs et des points de divergence avec le spam. Le dossier de la CNIL « Halte aux publicités » pourra être avantageusement utilisé.

Textes de loi

Pour la confiance en l'Economie numérique

L'article 22 de la loi du 21 juin 2004

l'article pour la confiance dans l'économie numérique stipule qu' « Est interdite la prospection directe au moyen d'un automate d'appel, d'un télécopieur ou d'un courrier électronique utilisant, sous quelque forme que ce soit, les coordonnées d'une personne physique qui n'a pas exprimé son consentement préalable à recevoir des prospections directes par ce moyen. »

Le spam tombe donc sans conteste sous le coup de loi.

Liens

Site de la CNIL

Consulter le dossier SPAM et MARKETING

<http://www.cnil.fr/>

Secuser :

Le dossier Spamming sur le site

www.secuser.com

L'encyclopédie Wikipédia

Définition du pourriel

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Pourriel>

Lexique

Définition des différents usages de l'Internet :

Spam

Courriers indésirables, souvent publicitaires, qui envahissent les boîtes aux lettres. Il existe des logiciels anti-spam pour les filtrer.

Autres orthographes possibles : Courriers indésirables, Pourriels au Canada